

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4789 - LUNDI 8 JUILLET 2024

CONFÉRENCE SUR L'AFFORESTATION

Priorité aux solutions basées sur la nature

Les travaux de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement se sont tenus du 2 au 5 juillet à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville, regroupant des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des représentants des organisations internationales, des peuples autochtones, de la société civile et du secteur privé, des chercheurs et des universitaires. Estimés à plus de 2000, les participants ont formulé des recommandations parmi lesquelles la promotion des solutions basées sur la nature, notamment des plantations forestières, agroforestières et d'autres solutions naturelles et abordables comme alternatives à la production des biens et services, du bois énergie et d'industrie.

Page 16



Les officiels à l'ouverture de la conférence/DR

FINANCES

Le Nigeria va abriter la Banque africaine de l'énergie



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua participant à la réunion des ministres Adiac. Réunis le 4 juillet, les ministres des pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains ont porté leur

choix sur le Nigeria pour abriter le siège de la Banque africaine de l'énergie qui sera dotée au départ d'un capital de 3000 milliards de francs CFA. Cette institution bancaire continentale sera chargée, entre autres, de financer les projets pétroliers et gaziers des pays d'Afrique. « La prochaine étape, c'est la finalisation du processus de démarrage de cette banque, notamment par la tenue de l'assemblée générale qui va mettre en place le Conseil d'administration et nommer le directeur général », a indiqué le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

Page 7

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un budget conséquent pour l'Université Denis-Sassou-N'Guesso



Le podium lors du comité de direction de l'UDSN/Adiac

Le comité de direction de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso a tenu une session, le 5 juillet, à l'issue de laquelle il a adopté le budget 2025 de l'alma mater publique à plus de 11 milliards de francs CFA contre 9 816 000 000 francs CFA en 2024. Ce comité présidé par le Pr Théophile Obenga a également approuvé le rapport d'activités 2023, les comptes administra-

tifs et de gestion de la même année, l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique de développement 2022-2026 et les programmes de l'Ecole des mines, de l'hydraulique et de l'énergie.

Page 16

COUPE DU CONGO

Des quarts de finale explosifs

La Fédération congolaise de football a procédé, le 6 juillet, à Brazzaville au tirage au sort des quarts de finale de la Coupe du Congo. Tenants du titre, les

Diablos noirs rivaliseront avec l'AS Cheminots. L'équipe qui l'emportera croquera en demi-finale le vainqueur du duel entre le FC Nathalys et le Club

athlétique renaissance aiglons. L'autre quart de finale mettra aux prises l'AS Otohô et l'Etoile du Congo.

Page 14

Éditorial

Vers 2026

Page 2

ÉDITORIAL

Vers 2026

Sommes-nous déjà, sans l'avoir déclaré, entrés en pré-campagne électorale pour le scrutin présidentiel de l'an 2026 ? La question mérite d'être posée au regard de signaux précoces observés au sein du microcosme politique congolais. Certes, la place publique ne s'en est pas encore saisie comme il se doit mais dans leur avant-gardisme inégalable, tels des annonceurs, plus que les médias traditionnels, les réseaux sociaux prennent les devants.

À ce jour, même si les candidats éventuels n'en soufflent encore mot, à travers une mise en ligne quotidienne des informations et insinuations plus ou moins ordonnées, la toile revient sur les sujets qui pourront dominer la future campagne électorale majeure. Sans être exhaustives, les préoccupations exposées ci-dessous donnent une idée générale de leur ampleur.

L'insécurité urbaine grandissante, la sempiternelle question de l'emploi des jeunes, la situation économique difficile du moment et son corollaire, les tensions sociales prévisibles, la desserte aléatoire en eau et en électricité, l'assainissement espéré du cadre de vie, l'amélioration attendue des questions de santé, la refonte de l'enseignement, les relations extérieures et ce qu'elles impliquent en termes de renforcement de la diplomatie congolaise, la cohésion nationale et la bonne oreille des partenaires, atouts indispensables à la mise en œuvre des réformes dont le pays a besoin pour avancer, ce corpus des préoccupations autour desquelles gravitent les réflexions des uns et des autres sur le Web en dit long.

Quel que soit le ton sur lequel elles sont développées, ces réflexions révèlent que suffisamment de défis attendent celles et ceux qui ont un projet de société à vendre aux Congolais dans moins de deux ans. Il leur revient de savoir à quoi s'en tenir.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Trois nouveaux départements en création

Le nombre de départements va passer de douze à quinze en République du Congo. Le Conseil des ministres du 3 juillet a approuvé la création des départements de la Nkeni-Alima, Djoué-Léfini et Congo-Oubangui.

Avec pour chef-lieu Gamboma, le département de la Nkeni-Alima regroupera les districts d'Abala, Allembé, Ollombo, Ongoni, Makotipoko et Gamboma. Sa création permet, selon le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a présenté le projet de loi en Conseil des ministres, de réduire la taille géographique du département des Plateaux, qui compte onze districts très éloignés du chef-lieu Djambala. Ainsi, le département des Plateaux regroupera désormais la commune de Djambala et les districts de Djambala, Lékana, Mbon, Ngo, Mpouya et celui de Bouemba, nouvellement créé. La redéfinition du ressort territorial du département des Plateaux est accompagnée de l'érec-

tion de la localité de Mpouya en communauté urbaine.

Le deuxième nouveau département en création est celui du Djoué-Léfini, constitué des districts d'Ignié, Vinza, Kimba, Odziba, Ngabé et Mayama avec pour chef-lieu Odziba, une localité qui faisait partie du district de Ngabé. Cette nouvelle configuration a emmené l'exécutif à redéfinir le ressort territorial du département du Pool qui regroupera désormais la commune de Kinkala et les districts de Kinkala, Mindouli, Kindamba, Goma-Tsé-Tsé, Mbandza-Ndounga, Louingui, Boko et Loumo. Kinkala demeure son chef-lieu. Une décision qui a également des répercussions sur le département de Brazzaville qui se voit redéfinir son ressort territorial, incluant désormais la commune de Kintélé.

Le troisième département en création est celui du Congo-Oubangui. « La création du département du Congo-Oubangui, grâce à la redéfinition des ressorts territoriaux des départements de la Cuvette et de la Likouala, permettra d'atteindre les objectifs de bonne administration qui sous-tendent les réformes actées par la loi de 2003 susmentionnée. Le département du Congo-Oubangui regroupe les districts de Mossaka, Bokoma, Liranga et Loukoléla. Son chef-lieu est Mossaka », peut-on lire dans le compte rendu du Conseil des ministres.

Ce qui ouvre la voie à la redéfinition du ressort territorial des départements de la Cuvette et de la Likouala. Ainsi, le département de la Cuvette redimensionné regroupera désormais les communes d'Owando et d'Oyo, ainsi que les districts d'Owando, Boundji, Ngoko, Makoua, Ntokou, Tchikapika et Oyo. Celui de la Likouala redimensionné regroupera, quant à lui, la commune d'Impfondo et les districts d'Impfondo, Bouanéla, Epena, Enyellé, Bétou et Dongou.

Le Conseil des ministres a, enfin, adopté des projets de loi portant érection des localités de Ngombé, dans le département de la Sangha, Ngouha 2, dans le Niari, et le district de Loango, dans le Kouilou, en communautés urbaines.

Parfait Wilfried Douniama

« La création du département du Congo-Oubangui, grâce à la redéfinition des ressorts territoriaux des départements de la Cuvette et de la Likouala, permettra d'atteindre les objectifs de bonne administration qui sous-tendent les réformes actées par la loi de 2003 susmentionnée. Le département du Congo-Oubangui regroupe les districts de Mossaka, Bokoma, Liranga et Loukoléla. Son chef-lieu est Mossaka »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Les Sénats congolais et français consolident leurs relations

En séjour en République du Congo dans le cadre de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, une délégation des sénateurs français, membres du groupe d'amitié France-Afrique centrale, conduite par le vice-président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, Guillaume Chevrollier, a eu le 4 juillet à Brazzaville des séances de travail avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, ainsi que les membres des commissions défense et sécurité, et ceux du groupe d'amitié Congo-France.

Accompagnée de l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bondoni, la délégation de quatre sénateurs a abordé avec Pierre Ngolo quelques aspects du protocole de coopération liant les deux institutions. « Signer un protocole de coopération c'est bien, le faire vivre c'est encore mieux. Revenir quelques mois après le passage du président du Sénat français, Gérard Larcher, cela est la manifestation d'une phase très opérationnelle de cette coopération d'échange et de dialogue avec nos homologues parlementaires mais aussi les acteurs du pays, ainsi que la coopération institutionnelle entre les deux administrations du Sénat pour ancrer et faire vivre le bicamérisme dans nos systèmes politiques », a expliqué Guillaume Chevrollier, lors des échanges avec le président du Sénat.

Il a également transmis à Pierre Ngolo le message de son homologue français qui a réaffirmé sa volonté de fortifier la structure des Sénats d'Afrique qui est, selon lui, un élément important de ce continent qui a besoin aussi de deuxième chambre. Une chambre stabilisatrice pour préparer l'avenir des pays qui ont une certaine transition. « Parlant du bicamérisme, vous voyez en France aujourd'hui nos concitoyens relèvent l'importance d'avoir



La séance de travail entre Pierre Ngolo et la délégation des sénateurs français/DR

une deuxième chambre qui assure un rôle de stabilité. Dans un système politique où il y a la dissolution de l'Assemblée nationale, le Sénat lui ne peut être dissout, il assure une certaine continuité des travaux du Parlement à travers les missions de contrôle mais aussi la diplomatie parlementaire en envoyant les parlementaires à l'étranger... », a-t-il commenté. Saluant de son côté la visite des sénateurs français, Pierre Ngolo a rappelé que leurs institutions qui sont liées par un protocole de coopération avaient pris l'engagement d'œuvrer aux côtés des exécutifs des deux Etats

pour l'entretien, la dynamisation et la promotion de l'amitié France-Congo. « Près de quatre mois après le passage du président Larcher, vous voici aujourd'hui à Brazzaville. Nous saluons votre présence comme la manifestation de votre détermination à faire que notre protocole de coopération s'exécute effectivement et que chacune des parties tire le bénéfice de cet accord. Nous sommes déterminés à agir toujours dans le cadre du protocole qui nous lie. Nous voulons saisir cette occasion pour transmettre à notre frère et ami Gérard Larcher notre message d'amitié et nous

sommes déterminés à faire qu'ensemble nous travaillons de part et d'autre, qu'entre la France et le Congo la relation soit une relation de confiance, une relation d'amitié sincère », a déclaré Pierre Ngolo, espérant rencontrer sous peu les partenaires français pour la consolidation de l'amitié franco-congolaise.

Avec la commission défense et sécurité, les entretiens ont tourné autour de la coopération militaire entre les deux pays avec un accent particulier sur la formation. « Nous sommes venus à l'écoute de nos homologues sénateurs pour faire en

sorte qu'il y ait une relation de confiance, une relation renforcée sur le plan militaire avec l'implication de la France au Congo. Nous participons aussi, dans le cadre de ce groupe d'amitié, à la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. C'était aussi un engagement qui avait été pris par le Sénat français à l'occasion de sa visite au printemps dernier d'agir sur les sujets environnementaux majeurs et la question de la forêt dans cette partie du monde est essentielle. Il est apparu important pour la France d'avoir une représentation à l'occasion de cette conférence », a poursuivi Guillaume Chevrollier.

Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué la coopération décentralisée qui fait également partie du protocole de coopération, avec la possibilité pour les collectivités locales françaises (métropoles, les départements ou des régions) d'accompagner l'exécution des projets de développement au Congo, notamment des sujets environnementaux, de développement économique, des actions sociales... « La mission des sénateurs c'est d'être des facilitateurs de ces coopérations décentralisées de façon très effective pour le bien des populations », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Cible attitrée

C'est en Europe, continent historiquement acquis à la cause de la liberté de la presse, que le débat a lieu. Il concerne le sort réservé à ce corps de métier depuis le début en février 2022 de l'opération militaire spéciale de la Russie en Ukraine. Cette opération devenue une guerre ouverte entre Moscou et les capitales occidentales réunies a fait une grande victime : la presse.

Dès le début, dénonçant des médias au service de la propagande du Kremlin, Bruxelles, capitale de l'Union européenne, prenait des mesures de suspension puis finalement de fermeture des organes de presse russes dans l'espace des vingt-sept. La mesure est entérinée aussitôt par les Etats membres avec des conséquences que l'on imagine pour les professionnels employés par lesdits médias.

Invoquant la règle de la réciprocité, les autorités russes ont à leur tour annon-

cé à la fin du mois de juin le retrait de l'autorisation d'exercer à plus de quatre-vingts médias européens. Là également, les professionnels ont été priés de rentrer chez eux non sans vivre dans leur chair la grande incompréhension.

Dans l'un et l'autre cas, ce ne sont pas les journalistes entre eux qui s'accusent de propagande. Le champ de la com officielle est occupé par les responsables politiques. Si ce ne sont les chefs d'Etat et de gouvernement, ce sont les chancelleries ou leurs représentants qui donnent le change. Comment dans ces conditions considérer que les médias ne sont pas des instruments aux mains des dirigeants qui en disposent à des fins politiques ?

Il est certain que si l'opportunité avait été donnée aux instances de régulation de l'exercice du métier d'agir en lieu et place des hommes politiques, les

décisions prises n'auraient pas été les mêmes. Autant de médias « radiés », autant de journalistes mis au chômage, ce n'est certainement pas le meilleur moyen d'assurer la liberté de la presse ni de promouvoir une information plurielle. Et quelles que soient les raisons avancées en hauts lieux pour justifier ces fermetures féroces, la réalité reste frappante.

Dans les grandes comme dans les moyennes démocraties, la presse a encore du chemin à faire pour prendre son indépendance. Parce que l'argent étant le nerf de la guerre médiatique, la tirelire se trouvant entre les mains des puissances politiques et économiques prêtes à en découdre militairement, le chemin vers l'indépendance en question est semé d'embûches. Comme quoi la presse ne cessera jamais d'être la cible idéale des querelleurs publics. La preuve...

Gankama N'Siah

CONGO/GUINÉE ÉQUATORIALE

Renforcement de la coopération entre les deux pays

Arrivé à Brazzaville pour représenter son pays à la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, le président de l'Assemblée nationale de la Guinée équatoriale, Gaudencio Mohaba Messu, a échangé le 4 juillet avec son homologue congolais, Isidore Mvouba.

L'entretien entre les deux personnalités a porté, entre autres, sur la nécessité de renforcer la coopération parlementaire entre l'Assemblée nationale du Congo et la chambre des députés de la Guinée équatoriale. « Nous avons surtout abordé les questions qui ont trait à des relations entre nos deux Parlements. Vous savez que nos deux chefs d'Etat sont des frères, ils entretiennent de bonnes relations, c'est normal qu'il y ait aussi une relation de coopération entre les deux Assemblées nationales. Ce sont des sujets que nous avons abordés pour voir comment relancer la coopération à travers les groupes d'amitié, l'échange des délégations entre les deux peuples », a expliqué le représentant du président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, à la conférence de Brazzaville. Avant de s'entretenir avec son homologue équato-guinéen, Isidore Mvouba a échangé avec la délégation conjointe des experts de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (Af-cone)-Agence internationale de l'énergie atomique. Séjournant



Gaudencio Mohaba Messu reçu par Isidore Mvouba/DR

au Congo dans le cadre du séminaire de sensibilisation des parlementaires à l'utilisation pacifique des applications nucléaires, de droit nucléaire, de non-prolifération des armes nucléaires, de sûreté et sécurité nucléaires, cette délégation a présenté au président de l'Assemblée nationale les résultats de cette journée parlementaire. « Nous avons partagé avec le président de l'Assemblée nationale le contenu du séminaire, ce qui s'est passé. Ce séminaire qui avait pour objectif de sensibiliser les parlementaires dans le cadre de la non-prolifération des armes nucléaires, la sûreté et la sécurité nucléaires ainsi que sur le cadre juridique international, notamment sur les éléments de droit nucléaire, c'est-à-dire comment une législation nucléaire devra être, tout en tenant compte des instruments juridiques internationaux. Nous avons également parlé de la responsabilité de l'Assemblée nationale dans le cadre des lois », a résumé le président de l'Af-cone, Gaspard Liyoko Mboyo.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

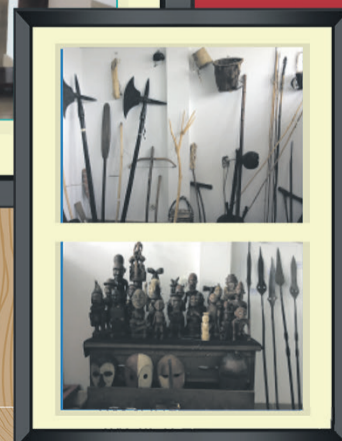
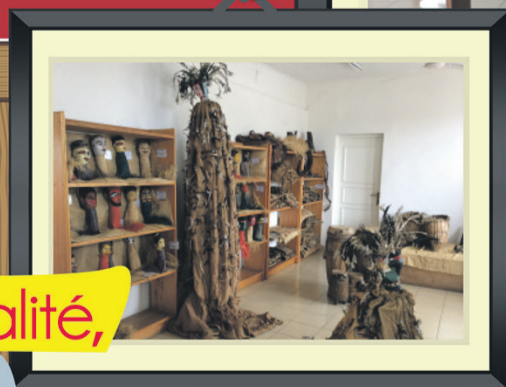
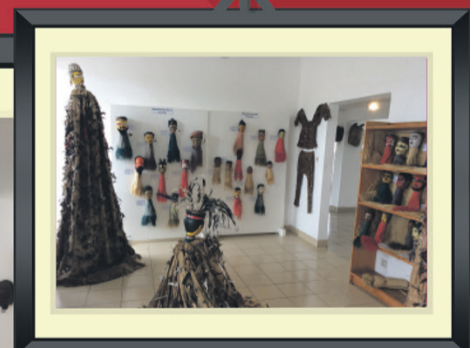
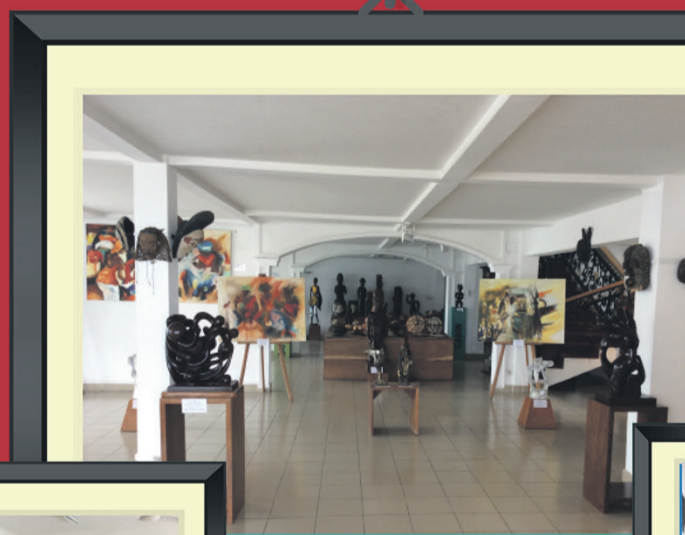
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENVIRONNEMENT

Des hôtes de marque au siège de la Commission climat du bassin du Congo

Dans le cadre du sommet sur l'afforestation et le reboisement, le nouveau président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), Dieudonné Evou Meko, et la ministre angolaise de l'Environnement, Anna Paula De Carvalho, ont visité, le 3 juillet à Brazzaville, le siège de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC) afin de stimuler davantage leurs institutions à jouer leur partition à l'accélération de la mise en œuvre de la transition climatique.

Basé à Brazzaville, le siège de la CCBC abrite plusieurs bureaux équipés, de salles de réunion, une galerie et un secrétariat pour les pays membres.

« Il y a de plusieurs centaines de projets qui existent déjà, on va les exécuter. On est là sur le projet qui séquestre le carbone. Le marché du carbone étant l'un des projets, on va commencer par là. C'est la première fois que la CCBC a un siège qui abritera les représentants de chaque Etat

membre de la commission », a indiqué la ministre Anna Paula De Carvalho.

En effet, la CCBC a pour objet d'accélérer la mise en œuvre de la transition climatique et de la transformation économique du bassin du Congo dans une logique de développement durable. Face aux hôtes, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a expliqué la valeur de l'acte

constitutif signé en 2018 et les fondamentaux de la CCBC ainsi que les enjeux mondiaux liés à la préservation des tourbières et des écosystèmes.

« Le bassin du Congo comprend le lac Tanganyika, les pays de la communauté de l'Afrique de l'Est, le fleuve Congo, les forêts qui sont les régulateurs du climat car elles ne séquestrent pas moins d'un milliard de tonnes de CO₂ du monde. Ces forêts du bassin du Congo, on les re-

trouve en République du Congo, en République démocratique du Congo, en Angola. Et, les tourbières situées entre les deux Congo stockent trente-et-un milliards de tonnes de CO₂, l'équivalent de quatre années d'émissions de gaz à effet de serre de la planète », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Après avoir notifié l'importance et les enjeux de l'accord de Paris, la ministre Arlette Soudan-Nonault, coordonnatrice technique de la CCBC, a également signifié à ses invités que le massif du bassin du Congo regorge un quart de la biodiversité mondiale.

Il est le plus grand puits de carbone au monde, absorbant plus de carbone que l'Amazonie. S'étendant sur six pays, sa forêt tropicale assure la sécurité alimentaire et constitue une planche de salut pour la population autochtone et locale, ainsi qu'un habitat crucial pour des espèces menacées. La préservation des forêts du bassin du Congo est généralement jugée vitale non seulement pour l'avenir de l'Afrique, mais aussi pour celui du monde entier et contribue énormément à lutter contre le

réchauffement climatique.

« Sauf l'acte constitutif signé par les chefs d'Etat, il faut travailler avec les dix-sept pays membres de la Commission pour asseoir les statuts. Ensuite, la CCBC a adopté un Fonds bleu pour le bassin du Congo. Dans la gouvernance de la CCBC, il y a le sommet des chefs d'Etat, le comité des ministres, la session des experts et le secrétariat exécutif. Et, les recrutements se font par appel d'offres pour aller vers des engagements solides et un cadre de gouvernance plus transparent. Aujourd'hui, la CCBC a plus de trois projets intégrateurs dans le plan d'investissement constitué par les Etats », a signifié la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Rappelons que le Fonds bleu pour le bassin du Congo est un fonds international de développement qui vise à permettre aux États de la sous-région de passer d'une économie liée à l'exploitation des forêts à une économie s'appuyant davantage sur les ressources issues de la gestion des eaux, notamment de celle des fleuves.

Fortuné Ibara



La ministre Arlette Soudan-Nonault posant avec ses hôtes au siège de la CCBC/Adiac

PROJET « ECO ZAMBA »

La SNPC signe un bail avec le gouvernement

Dans le cadre du segment des experts, tenu le 4 juillet au grand hôtel de Kintélé, en marge des travaux de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar), la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a conclu un bail avec le gouvernement. Le geste officialise l'attribution temporaire à l'opérateur pétrolier public de 168 720 hectares pour la mise en œuvre de son projet dit « Eco zamba » dans trois districts du département des Plateaux.

Le bail conclu pour une durée de 30 ans a été signé côté gouvernement, tour à tour, par le ministre d'Etat en charge des Affaires foncières, Pierre Mabilia; le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye; et celle de l'Economie forestière, Rosalie Matondo. Pour le compte de la SNPC, il a été signé par le directeur général, Maixent Raoul Ominga.

Le texte juridique certifie désormais l'affectation temporaire par l'Etat des espaces de terre à la société SNPC pour le développement de son projet « Eco zamba », dédié à la plantation d'une vaste forêt dans trois sous-préfectures du département des Plateaux.

Composé de vingt articles, le document précise que la superficie concédée momentanément à l'opérateur historique pétrolier congolais et non vendu, s'étend sur 168 720 hectares. Cette portion de terre servira au projet « Eco zamba » pour créer de vastes plantations forestière et

agroforestières en vue d'avoir à moyen et long terme, un important puits carbone.

Le document précise que le premier site est situé à cheval entre les sous-préfectures de Ngo et de Mpouya, couvrant une superficie totale de 121 000 hectares. Le second site, d'une superficie de 47 000 hectares, chevauche entre les districts de Ngo et de Djambala.

Des engagements réciproques

Le bail signé prévoit à l'article 8 que dans l'exécution du projet, les deux parties ont chacune des engagements à honorer. Il précise que la SNPC s'engage sur fonds propres à investir dans le stockage d'un puits carbone à travers des plantations qui se feront dans le département des Plateaux, plus précisément à Ngo, Mpouya et Gamboma. La société doit gérer durablement et prudemment le périmètre mis à sa disposition ainsi que les plantations forestières et agrofo-



Pierre Mabilia (à droite) et Maixent Raoul Ominga signant le bail/Adiac

restières qui y seront installées. Le gouvernement doit, pour sa part, garantir la sécurité du personnel d'« Eco zamba » en toute circonstance. Les deux parties, selon le texte, se sont engagées à conclure une convention d'établissement, conformément aux dispositions de la charte des investissements applicable aux

secteurs prioritaires.

Dans le premier paragraphe de l'article 10, il est indiqué qu'une somme de 168 720 000 FCFA par hectare sera annuellement versé au Trésor public, tel que défini dans la loi de finances 2023. Une redevance annuelle d'un montant de 500 000 F CFA est due à l'Etat, conclut le texte de bail.

« C'est un moment particulier et émouvant pour la SNPC et pour tous ceux qui se lancent dans cette aventure. Cela prouve que la société d'Etat peut aussi faire beaucoup d'autres choses au profit du pays. J'appelle les agents de la SNPC et tous nos partenaires à respecter notre parole afin de faire honneur au pays. Nous devons le faire pour prouver au chef de l'Etat qui a cru en ce projet », a souligné Maixent Raoul Ominga.

S'exprimant à cet effet, le ministre d'Etat, en charge des Affaires foncières, Pierre Mabilia, a rappelé l'enjeu du projet « Eco zamba » qui vise aussi à contribuer au développement économique du Congo. Mais il a précisé à tous que le geste posé ne veut pas dire la vente des terres de l'Etat à la SNPC, mais il s'agit plutôt de la location de celles-ci. Le même satisfecit a été aussi exprimé par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Firmin Oyé

CÔTE D'IVOIRE

Besoin de 22 milliards de dollars pour lutter contre le changement climatique

Le gouvernement ivoirien est à la recherche de fonds estimés à 22 milliards de dollars pour lutter contre le changement climatique et réduire la vulnérabilité du pays face aux défis tels que les inondations, la sécheresse et l'érosion côtière.

Lors d'une table ronde internationale à Abidjan, vendredi, le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, a déclaré que les ressources nécessaires à mobiliser pour la réduction de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique d'ici à 2030 sont estimées à 22 milliards de dollars (13 000 milliards F CFA).

Cette somme devrait permettre à la Côte d'Ivoire de réduire sa vulnérabilité et de faire face aux défis auxquels le pays est confronté, à savoir les inondations, la sécheresse, l'érosion côtière et la défore-

tation.

Robert Beugré Mambé a sollicité l'appui des partenaires internationaux des institutions financières, des donateurs et des investisseurs privés pour amplifier les efforts du gouvernement et atteindre les objectifs climatiques fixés à l'horizon 2030.

«Nous poursuivrons nos initiatives internes pour renforcer la mobilisation des ressources propres afin de garantir un financement durable de nos actions contre le changement climatique, car c'est ensemble que nous pourrions cataly-

ser un changement positif et significatif», a assuré le chef du gouvernement ivoirien.

L'engagement de la Côte d'Ivoire pour le climat s'est renforcé par des stratégies concrètes et diverses initiatives, notamment Abidjan Legacy Programme, lancé lors de la COP 15 en 2022, afin de combattre la désertification et la sécheresse par une coopération accrue pour une gestion durable des terres et une résilience climatique renforcée.

Dès 2015, la Côte d'Ivoire s'est engagée à une réduction substantielle de 34% de

ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Le pays a reçu, en juin, 35 millions de dollars de la Banque mondiale pour avoir réussi à réduire de 7 millions de tonnes ses émissions de carbone.

Les émissions de CO2 en 2022 étaient de 14,492 mégatonnes, faisant de la Côte d'Ivoire le 89e pays dans le classement des pays par émissions de CO2, composé de 184 pays, dans lequel les pays sont classés du moins au plus polluant.

A en croire Robert Beugré Mambé, la Côte d'Ivoire pourrait perdre entre 2,7 et

5,5 milliards de dollars de richesse et enregistrer un surplus d'au moins un million de personnes sous le seuil de pauvreté si aucune mesure n'est prise.

La Banque mondiale estime à près de 0,4% du produit intérieur brut (PIB) les investissements requis par an en Côte d'Ivoire pour atteindre en 2050 les objectifs climatiques. Évalué en 2023 par la Banque mondiale, le PIB de la Côte d'Ivoire est estimé à près de 80 milliards de dollars pour un taux de croissance de 6,5% en moyenne sur la période 2024-2026.

Xinhua

VISAS ET TITRES DE SÉJOUR EN FRANCE

Les ressortissants africains bénéficiaires en 2023

Outre la fin de la crise sanitaire, l'allègement des conditions de visa à partir de septembre 2023 a aussi impacté positivement la hausse des titres de voyages octroyés aux Africains en général et aux Maghrébins en particulier. Concernant le nombre de titres de séjour délivrés par la France en 2023, les trois pays maghrébins trustent les trois premières places mondiales.

En 2023, le nombre de demandes de délivrance de visas ainsi que des titres de séjour octroyés en France a augmenté, confirmant leur rebond en 2022, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. En ce qui concerne la délivrance des visas, la France en a octroyé 2,44 millions, contre 1,74 million en 2022, soit une hausse de 40,40%. Cette situation s'explique surtout par le rebond des visas de court séjour pour des motifs touristiques ou économiques. Cette hausse s'explique aussi par la fin du covid-19, mettant fin aux restrictions de voyages, et

à l'allègement des conditions d'octroi de visa aux ressortissants africains, notamment maghrébins. Ainsi, en 2019, le nombre de visas délivrés s'était établi à 3,534 millions, soit un peu plus de 1,1 million par rapport à 2023. Par ailleurs, l'octroi de visa reste très concentré à une poignée de pays. Les quinze premières nationalités bénéficiaires, dont sept africaines, concentrent 74,4% des visas octroyés par la France en 2023. Ce sont les Chinois qui ont repris leur place de première nation bénéficiaire de visas français, position qu'ils avaient cédée depuis 2019,

à cause du covid-19, avec 371151 visas octroyés, en hausse de 271,0% par rapport à 2022, mais encore loin de 757 500 visas octroyés en 2019.

Au niveau du continent africain, ce sont les Maghrébins qui trustent les trois premières places. Les premiers bénéficiaires sont les Marocains avec 36 648 titres de séjour octroyés, malgré un recul de -6,60%. Ils sont suivis par les Algériens (31 943 titres de séjour, en hausse de 9,1%) et les Tunisiens (22 639 titres de séjour, en augmentation de 3,6%). Derrière ce trio maghrébin on retrouve les Ivoi-

riens (6es bénéficiaires) avec un total de 11 696 titres de séjour octroyés (+1,4%) et les Sénégalais (10 423 titres de séjour, en hausse de 17,3%). Toutefois, on est encore loin des niveaux d'avant la crise sanitaire. En 2019, les Marocains avaient bénéficié de 346 032 visas, un volume supérieur de 43,26% à celui de 2023. Les Marocains devançant les Algériens (274 421 visas octroyés, en hausse de 59,8%), les Tunisiens (145 846 visas octroyés, en hausse de 12,9%), les Égyptiens (43 657 visas octroyés, en hausse de 0,4%), les Ivoiriens

(42 019 visas octroyés, en hausse de 21,0%), les Sud-Africains (41 875 visas octroyés, en hausse de 49,5%) et les Nigériens (37 414 visas octroyés, en hausse de 26,4%). Du côté des titres de séjour, 326 954 documents de séjour ont été délivrés en 2023, un volume en hausse de 2,5% par rapport à celui de 2022. A ce niveau également on note une forte concentration des nationalités bénéficiaires. En effet, les dix premières nationalités, dont cinq africaines, concentrent 51,80% des titres de séjour délivrés en 2023.

Noël Ndong



AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

AVIS DE RECHERCHE DE LOCATION POUR ABRITER LA CHANCELLERIE

L'Ambassade du Brésil cherche en location, pour sa Chancellerie, un bien composé comme il suit :

Dimension : entre 240 et 350 m² ;

Prix en m² : entre 20,00 et 40,00 Dollars américains ;

Localisation : Centre-ville avec toutes les commodités nécessaires ;

Charges supplémentaires : spécifiées lesquelles et le montant (jardinage, gardiennage, groupe électrogène, service de nettoyage et/ou d'entretien - splits, parties communes - voirie etc.)

Offres : plis fermés contenant des photos du bien à déposer à l'Ambassade du Brésil- 76, Av. Amilcar Cabral, Tours Jumelles de Franco Villarecci & Fils (face Hôtel Radisson blu) 3^e étage, porte 304.

Date limite de dépôt : 19 juillet 2024 à 10h00

BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE

Le Nigeria va abriter le siège de la nouvelle institution

Les ministres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) ont décidé, le 4 juillet, d'installer au Nigeria le siège de la Banque africaine de l'énergie (AEB). Dotée d'un capital de départ de plus de 3000 milliards FCFA, l'institution panafricaine devrait financer les projets pétroliers et gaziers sur le continent, en l'absence des investissements étrangers dans les énergies fossiles.

Après plusieurs mois de tractation, le Nigeria a finalement été choisi par le Conseil des ministres de l'Appo, au détriment d'autres pays candidats en lice (Algérie, Bénin et Ghana). La position du Nigeria en tant que première puissance économique du continent, premier pays producteur de pétrole en Afrique sub-saharienne et son engagement dans le secteur de l'énergie ont joué en sa faveur. L'AEB est considérée comme la pierre angulaire du financement de projets énergétiques à travers l'Afrique, promouvant l'innovation, la durabilité et la croissance économique.

Le projet d'une banque africaine de l'énergie a été conclu en mai 2022, entre l'Appo et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) basée au Caire, en Égypte. L'Afreximbank devrait apporter une bonne part du capital de l'AEB, tandis que le Nigeria a approuvé un apport de 100 millions de dollars au capital de l'institution, soit plus que les 83,33 millions de dollars requis pour les Etats membres.

L'idée du projet de l'AEB a largement été soutenue par le Congo, qui abrite le siège



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua participant à la réunion des ministres/Adiac

de l'Appo. « Le processus a bien avancé... Donc la décision a été prise, ce qui permettrait qu'à ce stade, les pays doivent contribuer, mais d'autres partenaires contribueront également, en commençant par Afreximbank. La prochaine étape, c'est la finalisation du processus de démarrage de cette banque, notamment par la tenue de l'assemblée générale, qui va mettre en place le Conseil d'administration, nommé le directeur général. Nous espérons que tout cela se fera au plus tard le 30 septembre »

« Le processus a bien avancé... Donc la décision a été prise, ce qui permettrait qu'à ce stade, les pays doivent contribuer, mais d'autres partenaires contribueront également, en commençant par Afreximbank. La prochaine étape, c'est la finalisation du processus de démarrage de cette banque, notamment par la tenue de l'assemblée générale, qui va mettre en place le Conseil d'administration, nommé le directeur général. Nous espérons que tout cela se fera au plus tard le 30 septembre »

notamment par la tenue de l'assemblée générale, qui va mettre en place le Conseil d'administration, nommé le directeur général. Nous espérons que tout cela se fera au plus tard le 30 septembre », a expliqué le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

La création de l'AEB est une réponse à la rareté des financements dans les énergies. Lors du sommet One Planet organisé en décembre 2017, le Groupe de la Banque mondiale avait annoncé la fin des financements des activités en amont du secteur pétrolier et gazier après 2019, tout en précisant que le financement d'activités en amont du secteur gazier sera exceptionnellement envisagé dans les pays les moins avancés lorsqu'il favorise indéniablement l'accès à l'énergie pour les pauvres et lorsque le projet est conforme aux engagements du pays au titre de l'Accord de Paris sur le climat. De son côté, la Banque européenne d'investissement s'est engagée à mettre fin au financement des projets liés aux énergies fossiles à partir de la fin de l'année 2021.

Fiacre Kombo

CÉDÉAO

2,6 milliards de dollars par an pour établir la force antiterroriste

Deux options s'offrent à de la force régionale Ouest-africaine. La première prévoit l'établissement d'une brigade de 5000 hommes pour un coût estimé à 2,6 milliards de dollars par an, alors que la seconde concerne la mise en place d'une force de 1500 soldats qui nécessiterait des financements de 481 millions de dollars par an.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a besoin de 2,6 milliards de dollars par an pour financer l'établissement d'une force régionale dédiée à la lutte contre le terrorisme, selon l'une des options présentées lors d'une réunion des ministres de la Défense et des Finances, tenue le 27 juin dernier à Abuja, au Nigeria. Deux options s'offrent pour une force régionale, a déclaré le ministre de la Défense nigérian, Mohammed Badaru Abubakar. La pre-

mière coûterait 2,6 milliards de dollars par an pour une brigade de 5000 hommes, et la seconde 481 millions de dollars par an pour une force limitée à 1500 soldats. « Ces chiffres soulignent la gravité de la tâche qui nous attend. Il est donc impératif que nous examinons de manière critique les options en tenant compte des défis actuels auxquels notre sous-région est confrontée et des préoccupations financières de nos différents Etats membres », a relevé

Mohammed Badaru Abubakar, ajoutant que « chaque Etat membre serait censé contribuer à une quote-part ». Il a ajouté que la force régionale ne serait pas utilisée pour mettre fin aux coups d'Etat qui ont eu lieu dans trois pays membres qui avaient été suspendus du bloc régional (Niger, Burkina Faso et Mali), mais serait limitée à la lutte contre le terrorisme. La réunion des ministres de la Défense et des Finances des Etats membres de la Cédéao « vise à explorer les

options de financement pour activer une force régionale, afin de lutter contre le terrorisme et rétablir l'ordre constitutionnel », a-t-il insisté. Le président de la Commission de la Cédéao, Omar Alieu Tourey, a indiqué que les pays membres suspendus de l'organisation régionale après des coups d'Etat militaires ne seraient pas exclus de la force régionale. « Il est estimé que nous ne pouvons pas lutter seuls contre le terrorisme pendant que d'autres ne participent

pas », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Bien que certains pays soient sous suspension, ils devraient être autorisés à participer aux réunions liées à la sécurité, c'est pourquoi nous avons invité tous les quinze Etats membres à assister à cette réunion cruciale ». Ces déclarations contradictoires soulignent les divergences persistantes entre les pays membres de la Cédéao sur le mandat de la force régionale et les difficultés qui marquent le processus de son établissement.

Noël Ndong

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE KISWAHILI

La troisième édition célébrée à l'Unesco

Présidée par la délégation de la République démocratique du Congo (RDC) auprès de l'Unesco, la Journée mondiale de la langue kiswahili a été célébrée, le 5 juillet à Paris, sur le thème «Le kiswahili : éducation et culture de la paix» en présence de la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay.

Depuis le 11 septembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies, par sa résolution 71/328 portant sur le multilinguisme, avait retenu le 7 juillet de chaque année pour célébrer la langue kiswahili. Pour sa troisième édition au siège de l'Unesco, à titre exceptionnel, sous la présidence du comité d'organisation de cette Journée mondiale du kiswahili, l'ambassadeur et délégué permanent de la RDC à l'Unesco, Émile Ngoy Kasongo, a invité le 5 juillet ses homologues, les représentants des pays membres du Comité et les membres de la diaspora.

Esquissant un bonjour en swahili à l'assistance, «Hamjambo kika-mtu !», dans son discours d'ouverture, Audrey Azoulay a exprimé un grand plaisir de revivre cette célébration officielle dans l'enceinte de l'Unesco sur le thème «Le kiswahili : éducation et culture de la paix».

Pour la directrice de l'Unesco, «le kiswahili est une langue à la destinée extraordinaire», démontrant que son cheminement, lisible dans sa remarquable richesse sémantique, reflète avec force celui de notre humanité commune. «Ce n'est pas un hasard si le terme de «safari», qui signifie le voyage, est le mot kiswahili le plus connu, passé dans toutes les langues».

Elle est élogieuse à souhait pour cette langue d'origine côtière et insulaire, née des rencontres entre les peuples côtiers bantous, des marchands arabes, persans, indiens, occidentaux, «cette lingua franca est le fruit d'une histoire complexe, faite de commerce et d'exils, d'oppressions et de résistance».

Ramenant son propos au thème du jour, elle a confié que «cette paix, dont l'actualité internationale nous rappelle chaque jour la précarité, le kiswahili l'exprime de plusieurs manières, dont l'une est le mot «amani»

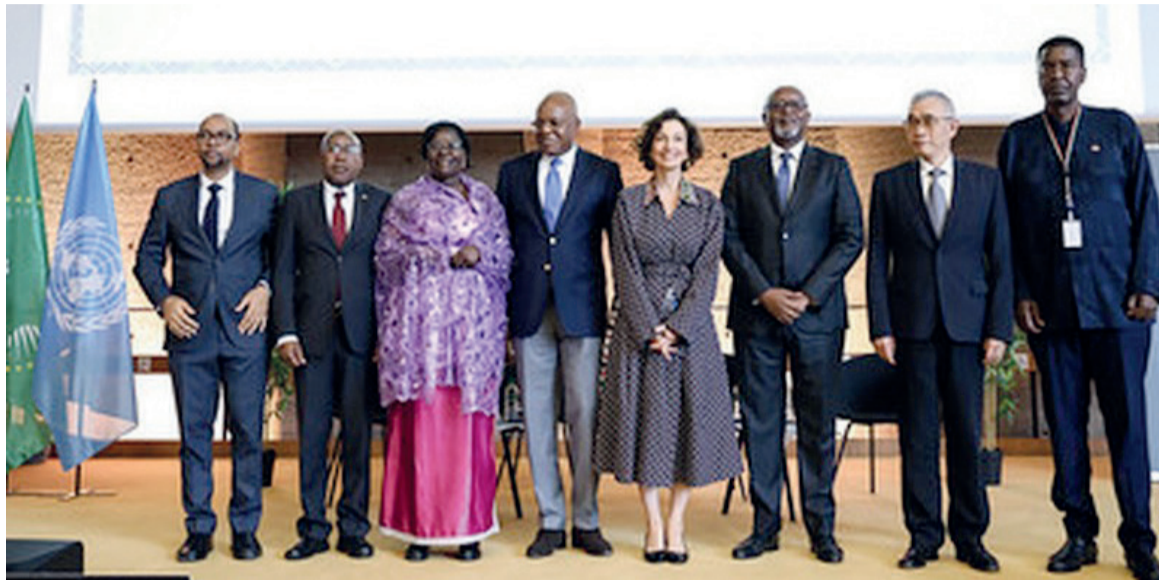


Photo de groupe lors de la célébration de la 3e Journée de la langue Kiswahili, Paris 5 juillet 2024/Unesco/Marie Etchegoyen

qui désigne non seulement l'absence de conflit, mais aussi la sérénité et la cordialité qui en procèdent».

Et de conclure en ces termes : «C'est précisément ce que nous recherchons, ici, dans tout le champ de notre action à l'Unesco». Juste après cette intervention, l'assistance de la salle II de l'Unesco a suivi le message vidéo de Samia Suluhu Hassan, présidente de la République unie de la Tanzanie, persuadée que le swahili doit devenir la langue de l'Union africaine. «Nous devons avoir une langue commune pour pouvoir mieux nous comprendre et nous rapprocher en

tant que peuples africains», C'est ce que déclarait déjà Julius Nyerere en 1967, lors de son discours prononcé à l'occasion de la Journée de l'Union africaine.

En sa qualité de président du Comité d'organisation et en tant que locuteur du swahili, Émile Ngoy Kasongo a exprimé sa joie et sa fierté pour cette reconnaissance de la langue kiswahili par les Nations unies, une démonstration de l'importance internationale de cette langue.

Cette importance qui a permis au diplomate de dire : «Nous reconnaissons l'importance de préserver et de promouvoir la diversité linguistique dans

le monde en réaffirmant également notre attachement au dialogue interculturel qui favorise la compréhension mutuelle entre les peuples».

Pour conclure, «j'é mets les vœux que cette Journée mondiale du kiswahili ne reste pas focalisée sur la date du 7 juillet mais, au contraire, inaugure les activités récurrentes qui s'inscrivent dans l'agenda de l'Unesco pour pérenniser tant sur le plan éducatif que culturel et scientifique la langue kiswahili». Son homologue du Rwanda, François Nkulikiyimfura, en tant que président du Groupe africain auprès de l'Unesco, s'est

exprimé en soulignant à nouveau l'importance de cette célébration.

Après une séance de la photo de groupe sur le podium uniquement réservée aux ambassadeurs du Comité d'organisation, les messages de personnalités se sont succédé en commençant par celui du Dr Caroline Asimwe, secrétaire générale de la Commission Est-africaine du Kiswahili dont l'une des préoccupations est d'intégrer le kiswahili dans le programme national ougandais d'intégration régionale et de développement durable.

Une table ronde a permis de vivre une séquence riche et variée sur le thème du jour. Une occasion pour le Pr Peter K. Ngunjiri, ambassadeur et délégué permanent de la République du Kenya auprès de l'Unesco, de présenter la traduction en kiswahili le premier roman graphique sur l'intelligence artificielle de l'Unesco, intitulé «Cap sur l'IA : une aventure algorithmique / Ndani ya IA-Ziara ya algorithmi». En parallèle de cette séance plénière, des ateliers animations pour enfants se sont tenus de 15h à 17h.

Dans son mot de clôture, Émile Ngoy Kasongo a souligné à nouveau combien le kiswahili est véritablement une langue qui porte les valeurs de la paix, de la fraternité et d'échanges.

«En ce jour spécial, nous avons pu goûter à la teneur de la pensée et à la beauté des textes et des chansons en kiswahili», a-t-il confié, convaincu que cette journée restera gravée dans les mémoires.

Et de conclure : «Le kiswahili demeure à jamais un pont entre les peuples, un symbole de paix et d'unité... Continuons à la promouvoir et la transmettre aux générations futures... Anasiti sana / Merci beaucoup».

Marie Alfred Ngoma

Avec plus de 200 millions de locuteurs, le kiswahili est l'une des langues la plus utilisée en Afrique et l'une des dix langues la plus parlée au monde. Les personnes parlant le kiswahili sont issues de divers groupes ethniques qui utilisent le kiswahili comme langue maternelle ou secondaire et pour d'autres, une langue commerciale utilisée pour combler les écarts de communication entre des personnes de langues différentes qui lui donnent des formes et des variantes riches.

Le kiswahili est l'une des quatre langues nationales parlées en RDC et, selon les estimations du Laboratoire des langues, le nombre de locuteurs est évalué à 35 % de la population.

COMMERCE MONDIAL

Un volume attendu de 32 000 milliards de dollars en 2024

L'économie mondiale devrait progresser de 3% en 2024 avec des perspectives commerciales positives sur le court terme, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Le commerce mondial devrait atteindre près de 32 000 milliards de dollars cette année, si les tendances positives actuelles persistent, a déclaré la Cnuced. Les tendances commerciales mondiales sont devenues positives au premier trimestre de cette année, avec l'augmentation d'environ 1 % d'un trimestre à l'autre de la valeur du commerce des biens et

la progression d'environ 1,5 % de celle des services, selon un communiqué de la Cnuced. «Cette poussée, alimentée par une dynamique commerciale positive aux États-Unis et dans les pays en développement, en particulier dans les grandes économies asiatiques en développement, devrait voir le commerce des biens augmenter d'environ 250 milliards de dollars

et le commerce des services de 100 milliards de dollars au cours du premier semestre 2024 par rapport au second semestre 2023», a indiqué l'organisme onusien. Il a ajouté que le produit intérieur brut mondial devrait croître d'environ 3 % en 2024, les perspectives commerciales à court terme étant prudemment optimistes.

Selon la même source, la crois-

sance du commerce mondial entre janvier et mars a été principalement hissée par l'augmentation des exportations de la Chine (9 %), de l'Inde (7 %) et des États-Unis (3 %). À l'inverse, les exportations européennes n'ont connu aucune croissance et celles de l'Afrique ont chuté de 5 % durant la même période.

Noël Ndong

ENVIRONNEMENT

Défendre la cause de l'afforestation et du reboisement

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a invité le 4 juillet à Brazzaville, à l'ouverture des travaux du segment ministériel de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar 1), les différents acteurs à être concentrés, motivés, engagés et déterminés pour la cause de l'afforestation et du reboisement, qui est, selon lui, « l'une des solutions ayant pour base la nature pour conjurer durablement la menace climatique ».

Après les travaux des experts les 2 et 3 juillet, le tour était revenu le 4 juin aux ministres de peaufiner les documents à soumettre au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du 5 juillet. Le chef du gouvernement a rappelé que le sixième rapport du Groupe international d'experts sur l'évolution du climat, publié en février 2023, révèle que les risques climatiques sont plus importants que l'on ne l'avait imaginé il y a trois décennies, en particulier dans les pays d'Afrique, en raison de leur vulnérabilité. Selon lui, les engagements pris par les États, dans le cadre de l'Accord de Paris, tardent à produire leurs effets, voire à être mis en œuvre, compromettant ainsi l'atteinte des Objectifs de développement durable, dans le cadre de l'Agenda 2030, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

« Dès lors, le niveau d'engagement collectif pour la préservation des forêts, notamment des forêts tropicales, réputées poumons de l'humanité, devrait se renforcer pour contrer les effets du changement climatique, lesquels se traduisent par des températures élevées, des vagues de chaleur, des précipitations extrêmes, de fortes inondations, l'allongement des périodes de sécheresse, la fonte de la cryosphère, le changement de comportement de nombreuses



Anatole Collinet Makosso ouvrant les travaux/Primature

espèces, les glissements de terrains et bien d'autres catastrophes », a rappelé Anatole Collinet Makosso. Il a précisé que l'afforestation et le reboisement sont perçus comme l'une des solutions naturelles cardinales et la plus efficace à ce jour, pour lutter contre le changement climatique et ses effets.

Se félicitant de la contribution des différentes institutions, il a expliqué que la note concep-

tuelle sur l'organisation de la Ciar, mise à la disposition de chaque délégation, met en exergue, entre autres, ses objectifs, les résultats attendus, les thématiques à aborder ainsi que le format de ce grand rendez-vous planétaire. « Réunis, ce jour, au sein de ce segment ministériel, il nous revient d'examiner les recommandations des experts, en nous focalisant sur les conditions d'appropriation

globale de cette initiative et sur les conditions et modalités de sa mise en œuvre. Un accent particulier doit être mis sur la mobilisation des financements et la proposition d'un organe de suivi dédié, dont les missions, l'organisation, le fonctionnement et l'ancrage refléteraient l'importance et le rôle crucial dévolus aux forêts, dans un contexte d'accélération avérée du changement climatique »,

a-t-il poursuivi.

Le segment ministériel devrait également anticiper la réflexion sur l'élaboration de la stratégie mondiale d'afforestation et de reboisement, en ayant à l'esprit, outre le plan stratégique des Nations unies sur les forêts 2017-2030, la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). A cela, s'ajoute la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco de 1972 qui reconnaît la nécessité de réunir dans un même document, les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels, en vue d'une interaction entre l'être humain et la nature et bien entendu, d'une préservation de l'équilibre entre les deux.

« C'est au regard de ce travail laborieux que les chefs d'Etat laborieux que les chefs d'Etat africain et mondiale de l'afforestation et du reboisement et adopteront la Déclaration de Brazzaville. Ainsi, munis de ces outils, ils pourront porter les conclusions de cette conférence à leurs pairs à l'Assemblée générale des Nations unies, en vue de l'adoption d'une résolution reconnaissant l'importance, pour la planète, de la Décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement », a conclu le chef du gouvernement congolais.

Parfait Wilfried Douniama

Le Brésil relève l'importance du projet « Arc de restauration » de l'Amazonie

Dans le contexte de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement tenue du 2 au 5 juillet à Brazzaville, l'ambassade du Brésil a fait parvenir aux autorités congolaises l'information sur l'initiative en cours du projet dénommé « Arc de restauration ».

Le projet Arc de restauration de l'Amazonie vise le reboisement de grands secteurs dégradés de la forêt brésilienne. Rappelons que le gouvernement du Brésil œuvre prioritairement dans les actions liées au reboisement et à l'afforestation.

L'objectif est de restaurer 24 millions d'hectares en Amazonie d'ici 2050. La première phase, avec l'appel d'offre du projet Restaura Amazônia prévoit le recouvrement de 6 millions d'hectares considérés comme prioritaires d'ici 2030, avec la capture de 1,65 milliard de tonnes de carbone de l'atmosphère.

« Le défi ne consiste pas seulement à réduire les émissions. Nous devons commencer à capturer le carbone. La seule garantie que nous avons pour capturer le carbone à l'échelle requise par l'urgence climatique est la restauration des forêts », a déclaré Tereza Campello, directrice Socio-Envi-

ronnementale de la Banque Nationale de Développement Economique et Social BNDES. Selon elle, la restauration des six premiers millions d'hectares est une priorité car, au fur et à mesure que le territoire est restauré, il est possible de générer des emplois et des revenus pour les communautés, de manière durable et en alternative aux modèles prédateurs. « En plus de capturer le carbone, nous préserverons la biodiversité et les services écosystémiques, nous créerons des emplois et des revenus et nous construirons une barrière pour contenir l'avancée de la déforestation », a-t-elle ajouté.

En outre, il est prévu des investissements d'environ 200 milliards de Réais (40 milliards de Dollars) au cours des prochaines décennies. Dans la première phase de l'Arc de Restauration de l'Amazonie, les ressources du Fonds pour le Climat s'ajouteront à d'autres sources de soutien

pour des investissements à hauteur de 51 milliards de Réais (5 milliards de dollars). La deuxième phase prévoit des investissements à hauteur de 153 milliards de Réais (30 milliards de dollars), outre les Fonds pour le Climat, pour la restauration de 18 millions d'hectares d'ici 2050. L'Arc de restauration devrait générer jusqu'à 10 millions d'emplois en Amazonie.

L'ambassade du Brésil a rappelé qu'en mai 2024, lors de la Journée internationale de la biodiversité, la BNDES et le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (MMA) du Brésil ont proclamé les résultats de l'appel d'offre du projet intitulé « Restaura l'Amazônia » (Restaurer l'Amazonie), avec les noms des trois organisations qui ont été sélectionnées et qui travailleront dans la gestion des projets de reconstruction forestière. L'initiative fait partie de l'Arc de restauration, qui opère

dans des vastes zones déboisées et dégradées.

Avec des ressources de 450 millions de Réais (90 millions de dollars), provenant du Fonds pour l'Amazonie, les organisations choisies pour travailler dans les trois macro-régions sont : Ibam, dans les États d'Acre, d'Amazonas et de Rondônia ; la Fondation brésilienne pour le développement durable (FBDS), pour les États de Tocantins et de Mato Grosso ; et CI Brasil, pour les États de Pará et de Maranhão. Selon le texte, ces institutions deviendront des « partenaires de gestion » de la BNDES, en suivant les lignes directrices de la banque et du ministère dans l'appui à la sélection des projets dans les territoires. « Il incombe aux partenaires d'engager les exécutants sélectionnés dans les territoires et de contrôler la reddition des comptes pour l'exécution des projets, y compris des visites de terrains », précise le texte.

Dans les trois macro-régions, l'Arc de restauration soutiendra principalement des projets de restauration écologique et productive visant les unités de conservation, les terres indigènes et les territoires des peuples et communautés traditionnels, les zones de préservation permanente et les réserves légales d'établissements ou de petites propriétés, ainsi que les corridors écologiques, les bassins fluviaux et les zones publiques qui n'ont pas été mis en jachère.

Créé en 2008, le Fonds pour l'Amazonie a déjà soutenu 111 projets, pour un investissement total de 500 millions de dollars. Selon les évaluations sur l'efficacité du fonds, environ 241 000 personnes ont déjà bénéficié des actions soutenues dans le cadre d'activités de production durable, ainsi que 101 terres indigènes en Amazonie et 196 unités de conservation.

Yvette Reine Nzaba

RDC-FMI

Kinshasa accède enfin à la dernière tranche

Le 3 juillet, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a autorisé le versement immédiat de 224,7 millions de dollars américains, représentant la dernière revue du programme pluriannuel destiné à la République démocratique du Congo (RDC)

Ce plan d'aide entamé en juillet 2021, pour un total d'environ 1,5 milliard de dollars américains, a connu une fin plutôt heureuse grâce à la combinaison de plusieurs facteurs, dont la mise en œuvre des réformes clés et la meilleure mobilisation des recettes budgétaires.

Avec le dernier accord intervenu mercredi dernier, plus rien ne s'oppose désormais au versement de la dernière tranche du programme triennal du FMI destiné à la RDC. Un heureux dénouement plutôt attendu car le pays a enregistré effectivement plusieurs avancées, renseigne le FMI. Au sujet de la mise en œuvre des réformes clés, l'institution financière internationale met un accent particulier sur les politiques de stabilisation du cadre macro-économique. Depuis quatre ans, le pays ne recourt plus au financement monétaire de ses déficits budgétaires. Pour le FMI, l'effort de la RDC est indiscutable au regard du contexte difficile marqué par un environnement interne et externe peu favorable : conflits armés dans l'Est du pays, incertitudes liées à la période électorale, etc.

Que disent les chiffres ? Ces réformes ont permis au pays de booster sa croissance économique (8,4 % en 2023) et d'assurer la viabilité de sa dette. Par ailleurs, d'autres avancées déterminantes sont signalées dans la mobilisation des recettes de l'Etat, en hausse mais toujours loin de répondre aux besoins de l'économie nationale. Ces derniers révèlent une reconstitution des réserves internationales de la Banque centrale du Congo (BCC), passant de 800 millions à plus de 5,5 milliards de dollars américains au fur et à mesure de l'exécution du programme. Enfin, sans être exhaustives, les réformes marquantes englobent également l'amélioration de la politique monétaire de la BCC, la bonne gouvernance, la limitation des paiements de l'Etat en espèces et la transparence dans les contrats miniers.

Si le pays gagne en crédit, en bouclant pour la première fois son programme sans anicroche, d'autres défis attendent le gouvernement dans les mois à venir. Parmi eux, il y a la question controversée des dépenses décaissées en procédure d'urgence. Cette situation poserait

de sérieux problèmes tant dans la gestion de trésorerie que dans les bonnes pratiques de gouvernance. Outre le respect des lignes de dépenses, il y a un effort à consentir sur la qualité. Tout doit concourir à une rationalisation des dépenses non prioritaires pour dégager plus d'espaces budgétaires à orienter vers les dépenses d'investissement (infrastructures, dépenses sociales, etc.). En bonne place également, il y a la politique budgétaire qui exige une attention particulière au regard de l'inflation, estimée à 24 %. La RDC fait face à des pressions inflationnistes depuis plus d'un an, à cause des facteurs essentiellement externes comme la hausse des prix des produits importés. Toutefois, on ne peut pas minimiser l'impact de certains sujets internes comme le conflit dans l'Est du pays. Pour la résilience de son économie, la RDC ne doit pas hésiter à se lancer dans un processus de diversification. Il faut accentuer des investissements dans plusieurs domaines importants, comme l'énergie, les routes, l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'eau, les transports, etc.

Laurent Essolomwa

CAMEROUN-TCHAD-RCA

La FAO œuvre pour une gestion durable de la transhumance et la sécurité foncière

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé, le 4 juin à Douala, capitale économique camerounaise, un atelier visant à améliorer la gouvernance foncière et à réduire les conflits liés à la transhumance transfrontalière au Cameroun, en République centrafricaine (RCA) et au Tchad.

L'atelier, qui s'est achevé le 5 juin, avait pour objectif de renforcer les compétences des acteurs nationaux et locaux dans le domaine de la gouvernance foncière, conformément aux directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour la mise en œuvre de ce projet, la FAO travaille en collaboration avec le ministère tchadien de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme; le ministère camerounais des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, ainsi qu'avec le ministère centrafricain de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat.

Cette initiative vise à favoriser des réformes foncières inclusives et à partager des outils et mécanismes pour réduire les tensions liées à la transhumance entre les pays voisins.

Le programme «favorise le partage des connaissances et soutiendra la documentation et le partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés de pays comme le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, en mettant l'accent sur le renforcement des droits fonciers des communautés locales, en particulier ceux des femmes et des jeunes», a déclaré Oumar Ndiaye, représentant du coordonnateur du bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique centrale.

Xinhua

Comment le marketing d'affiliation se propose d'accompagner les parieurs dans leur méthode de jeu ?

Alors que deux compétitions majeures du football mondial se déroulent actuellement pour le plus grand plaisir des fans de sport, le programme d'affiliation 1xPartners propose aux parieurs des méthodes d'optimisation des gains.

Paris sur la crème du football

Cet été, deux des plus grands tournois de football se déroulent en même temps : l'Euro 2024 et la Copa América, offrant aux fans de foot et de paris une multitude de matches et de duels. Pour ne rien perdre des compétitions, le bookmaker fiable 1xBet simplifie la conception d'affiches et propose des cotes élevées pour faciliter les éventuels gains.

La France en hausse, l'Angleterre en baisse

Alors que débutent les quarts de finale, le principal tournoi européen bat son plein, avec son lot de pronostics. Les analystes de 1xBet ont déjà déterminé les principaux favoris. Solide à défaut d'être brillante, la France reste ainsi la principale prétendante au titre, malgré un tableau très relevé : Portugal en quart



Malik Allal Cherif en partenariat avec Cynomédia Africa/DR

de finale, puis, en cas de victoire, un duel face au vainqueur du match Allemagne-Espagne, les deux équipes les plus séduisantes du plateau. À l'inverse, la cote sur l'Angleterre est en baisse avant son match face à la Suisse.

Qui gagnera la bataille entre Messi et Vinicius à la Copa América ?

De l'autre côté de l'Atlantique, la Copa América se joue aux États-Unis, dans une formule inédite, ce qui en

fait une sorte de répétition de la Coupe du monde 2026. Les Brésiliens de Vinicius, sacrés en 2019, et les Argentins de Messi, tenants du titre, sont logiquement les principaux favoris pour la victoire finale.

Invaincue en matches de poules, l'Uruguay se dresse sur la route du Brésil et tentera de faire mentir les pronostics. En revanche, l'Équateur, qualifié avec une seule victoire, devrait avoir du mal à peser face à l'Albiceleste.

Pour en savoir davantage sur ces deux tournois, mais

également d'autres compétitions, d'autres sports, voire des jeux de divertissements comme Crash, les partenaires de 1xBet vous attendent sur leur site.

Cet article est publié en partenariat avec Cynomédia Africa.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les chefs de bureau de la division urbaine en formation

Le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, a ouvert, le 5 juillet dans la salle des conférences du Musée national, l'atelier de renforcement des capacités des chefs de bureau et chefs de division des divisions urbaines de l'Aménagement du territoire de la ville-province de Kinshasa.

L'atelier s'inscrit dans le cadre du programme de la réforme de l'aménagement du territoire financé par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale via Fonaredd et mis en oeuvre par le Programme des Nations unies pour le développement et le Fonds national d'aménagement du territoire. Il permettra aux participants de renforcer, pendant trois jours, leurs capacités dans leur secteur d'intervention, à savoir l'aménagement du territoire. Il sera donc question de les familiariser avec les textes légaux qui régissent l'administration et la gestion du personnel, maîtriser les contenus du cadre et structures organiques. Cette formation permettra également aux chefs de bureau et chefs de division de comprendre les attributions de leur ministère avec les ministères sectoriels et les bases de l'aménagement

du territoire. Dans son mot d'ouverture, le secrétaire général a démontré l'importance de cette formation tout en appelant les participants à plus d'assiduité. « Nous avons constaté qu'il y a des difficultés de travail sur le terrain avec les autres secteurs. C'est pourquoi nous avons tenu à organiser cette formation pour une mise à niveau », a justifié Dieudonné Menzu. Il a, par ailleurs, souligné que le renforcement des capacités est un axe prioritaire du processus de la réforme de l'aménagement du territoire et l'un des facteurs dans la valorisation des ressources humaines. Dieudonné Menzu a rappelé les réalisations du programme de la réforme de l'aménagement du territoire, à savoir la loi relative à l'aménagement du territoire adoptée par le Parlement et qui attend sa promulgation par le chef de



Une vue des participants/DR

l'État, la politique nationale de l'aménagement du territoire, le guide méthodologique pour l'élaboration des plans locaux et provinciaux d'aménagement du territoire et les études sur le potentiel agricole et le capital forestier de la République démocratique du Congo. Avant de clore son mot,

le secrétaire général a exhorté ses agents à être des porteurs du bon évangile, leur demandant de ne pas garder les enseignements reçus mais de les transmettre aux autres agents pour rehausser leur niveau de connaissances. Notons que le programme de cette formation prévoit

différentes thématiques, notamment les fondamentaux de l'aménagement du territoire, le nouveau cadre et structures organiques, la loi relative à l'organisation de la libre administration des provinces, la loi portant code de bonne conduite des agents publics de l'Etat.

Blandine Lusimana

POLICE

Le général Dodo Tshinyama déterminé à redorer l'image de l'UPI-HP

Trouvée dans un état d'abandon total doublé de mauvaises conditions de travail, l'Unité de protection des institutions (UPI) et Hautes personnalités (HP) renaît petit à petit de ses cendres grâce à l'engagement du général Dodo Tshinyama Itambo, le chef de cette unité de la police nationale chargée d'assurer la protection des institutions et hautes personnalités du pays.

En dépit d'une campagne de sape contre sa personne orchestrée par un groupe d'aigris déterminé à ternir son image à cause de son travail bien fait à la tête de l'UPI-HP, le général Dodo reste bien debout sur ses deux pieds et se dit déterminé à poursuivre son travail sans désespérer. Cela, dans le strict respect de la mission lui dévolue en rapport avec la vision du commandant suprême de la police nationale congolaise et des Forces armées de la République démocratique du Congo, qui veille au bon fonctionnement des institutions du pays dont il est le garant.

Doté des qualités d'un vrai leader, le général Dodo a su imprégner certaines valeurs républicaines, à savoir l'intégrité, le professionnalisme et la discipline au sein de l'UPI-HP. Par dessus tout, il prône entre ses collaborateurs le respect mutuel et fait de l'amélioration des conditions de travail des policiers de cette unité son cheval de bataille. A son actif, l'on note la dotation des véhicules en vue de faciliter la mobilité



de ses équipes, la construction et la réhabilitation de la messe des officiers et de l'hôpital bien équipé avec un lot important de médicaments, l'amélioration de la ration alimentaire. Fidèle à la mission qui lui est confiée, le général Dodo avait déployé tout son arsenal pour sécuriser les candidats à la présidentielle lors des dernières élections.

Ses éléments ont été déployés sur différents sites et ont assuré avec succès la sécurité et la protection des candidats, après une formation organisée à son initiative.

Un climat de paix

Un climat serein règne au sein de l'UPI-HP. Le savoir-faire de cet officier supérieur de la po-

lice donne des cauchemars aux personnes en mal de positionnement et mal intentionnées qui tiennent à tout prix voir sa tête tombée au profit de leurs intérêts égoïstes pour enfin déstabiliser cette unité. Pour ce qui est de son parcours, il faut reconnaître que le général Dodo n'a pas été parachuté comme certaines mauvaises

langues veulent faire croire à l'opinion, son ascension est le fruit d'un travail bien fait qui a retenu l'attention de sa hiérarchie. Partout où il est passé, il a laissé des empreintes indélébiles qui font parler de lui jusqu'aujourd'hui. Dodo Tshinyama a gravi tous les échelons à la police jusqu'à avoir le grade de général et commandant de l'UPI-HP, peu avant qu'il n'assume tour à tour le poste de commandant du groupe mobile d'intervention de Kisangani, commandant second chargé de l'administration logistique de la brigade, commissaire provincial adjoint chargé de la police administrative au Kasai et commandant provincial de la police du Bas-Uélé. Ce parcours élogieux mérite des encouragements, n'en déplaise aux fauteurs en eaux troubles qui multiplient sans succès des stratagèmes pour faire couler ce vaillant et valeureux fils du pays qui a consacré toute sa vie au service de la nation congolaise en sécurisant les personnes et leurs biens.

B.L.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB)**I. Description du projet**

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MESRSIT), vise à :

- Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'École Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système ;
- Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations) ;
- Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

II. Contenu du projet AMES

Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes :

- Composante 1 : Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo ;

- Composante 2 : Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources ;

- Composante 3 : Gestion, accompagnement, partenariats.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de :

- Une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo

- Un laboratoire d'analyses physico-chimiques

- Un laboratoire d'analyses microbiologiques

- Un laboratoire d'analyses sensorielles

- Un local technique et un local de stockage

Il s'agira donc d'un bâtiment contenant une halle de technologie et des laboratoires dédiés à la transformation des bio-ressources et qui possède 3 vocations :

- L'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche ;

- L'appui aux formations agroalimentaires de l'UMNG via des travaux pratiques pour ses étudiants ; et

- L'appui aux filières locales avec la prestation de petite production.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants :

- Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades) ;

- Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail) ;

- Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...) ;

- Tubercules (farine, séchage, gâteaux...) ;

- Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...) ;

- Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles) ;

- Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

III. Intervenants

Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MESRSIT et avec l'appui de l'Université Marien NGOUABI (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le personnel du CMVB.

Au total sept (07) postes sont à pouvoir dont cinq (05) sont ouverts pour le personnel déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso (UDSN) et un poste ouvert à tout candidat répondant aux critères de sélection.

Les postes à pouvoir sont les suivants pour les personnes déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou encore à l'UDSN :

- Directeur administratif et financier ;

- Responsable de la communication et de la documentation ;

- Responsable de la halle technologique ;

- Responsable du laboratoire de microbiologie ;

- Responsables des laboratoires d'analyse physicochimiques et d'analyse sensorielle ; et

Le poste ouvert à tout candidat répondant aux critères est le suivant :

- Directeur général ;

- Responsable de la Maintenance.

IV-Attributions, responsabilités**1. Directeur général du centre**

Titre : Directeur général du centre

Formation initiale : Docteur en génie des procédés alimentaires ou discipline connexe

Missions principales :**Fonction managériale**

• Planifie, supervise et coordonne les activités pour permettre d'assurer les différents services du centre ;

• Supervise et anime l'ensemble du personnel affecté au centre ;

• S'assure au quotidien du suivi du manuel des procédures administratif, financier et comptable, et du règlement intérieur du centre ;

• Centralise les demandes d'achat de fournitures, consommables, matières premières et planifie les achats ;

• Est responsable de l'exécution du budget prévisionnel et de sa préparation.

Fonction développement commercial

• Définit et développe l'offre de service ;

• Définit les modalités contractuelles ;

• Supervise la communication autour du centre ;

• Effectue une veille sur les opportunités de réponses à appel à projets et contribue à la rédaction des propositions ;

• Est en charge du développement des partenariats (entreprises, établissements ; d'enseignement supérieur, établissements de recherche congolais et internationaux).

Fonction conseiller technique et formateur

• Est responsable de l'appui à la formation initiale, de la formation continue et de l'appui aux entreprises et porteurs de projets.

Qualifications

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 7 en génie des procédés alimentaires ou disciplines connexes ;

- Avoir une expérience professionnelle de 7 ans au moins

- Expérience souhaitée dans l'industrie

Compétences attendues

• Concevoir le programme d'appui à la recherche et à la formation ;

• Participer à l'identification d'un réseau d'expertises internationales ;

• Participer à la création d'un réseau d'expertises internationales ;

• Assurer une vision prospective et réflexive ;

• Maîtriser l'outil informatique ;

• Définir le dispositif de suivi-évaluation ;

• Animer le dispositif de suivi-évaluation ;

• Disposer de capacités managériales ;

• Savoir planifier des activités de recherche et de formation ;

• Maîtriser le cycle de gestion de projets (en particulier dans le domaine agro-alimentaire) ;

• Savoir effectuer une recherche active de financements ;

• Maîtriser le dialogue de haut niveau.

2. Directeur administratif et financier

Titre : Directeur administratif et financier

Formation initiale : Master en administration des entreprises et gestion financière

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général ;

Fonction administrative :

• Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable ;

• Élabore et effectue le suivi des tableaux de bord ;

• Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire ;

• Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux ;

• Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables ;

• Gère les relations avec la banque ;

• Veille au respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

Fonction financière :

• Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre ;

• Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis ;

• S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses ;

• Gère la comptabilité et la trésorerie ;

• Négocie et gère les achats ;

• Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.

Fonction ressources humaines :

• Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;

• Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de Master en administration des entreprises et gestion financière ;

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences :

• Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires ;

• Maîtriser l'outil informatique ;

• Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;

• Avoir des qualités d'organisation et managériales ;

• Savoir s'adapter ;

• Être autonome ;

• Avoir des aptitudes de travailler en équipe ;

• Exceller dans la négociation ;

• Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers) ;

• Être capable de gérer son stress.

3. Responsable de la communication et de la documentation

Titre : Responsable communication et documentation

Formation initiale : Master information/communication avec compétences en informatique

Missions principales :

• Assure l'enregistrement des documents, leur consultation et leur prêt éventuel ;

• Gère les abonnements à des revues professionnelles permettant d'assurer une veille technologique ;

• Reçoit les visiteurs et sert de relais au service questions-réponses en constituant progressivement une base de données des personnes ressources par grand domaine de valorisation ;

• Prépare annuellement la liste des documents à acquérir ;

• Est en charge de la communication du CMVB et de son offre de service (organisation d'événements, mise à jour du site Internet, suivi du plan marketing etc.) ;

• Contribue à la recherche de prospects et clients potentiels du CMVB.

Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de master en communication ;

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Compétences

• Maîtriser l'outil informatique et la gestion/maintenance d'un site Internet ;

• Disposer d'excellentes compétences rédactionnelles ;

• Savoir gérer une bibliothèque et l'archivage ;

• Disposer de connaissances en marketing ;

• Être à l'écoute des usagers et de leurs besoins ;

• Disposer d'une aisance relationnelle ;

• Être force de proposition ;

• Savoir gérer l'événementiel (organisation logistique, budgétaire etc.).

4. Responsable de la halle technologique

Titre : Responsable de la halle technologique

Formation initiale : Ingénieur en IAA ou équivalent

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale

• Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des pilotes agroalimentaires ;

• Gère le planning de la halle ;

• Aide à la mise en place de modules de formation en lien avec le directeur du CMVB.

Fonction technique

• Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;

- Appui technique auprès des entreprises et porteurs de projet accueillis ;
- Réalise des préséries pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité de la Halle et responsable du processus d'accréditation/certification à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation des équipements pilotes de la halle de technologie agroalimentaire et des utilités ;
- Prépare les équipements avant utilisation ;
- Réalise l'entretien et la maintenance (niveau 1 et 2) des équipements pilotes de la halle de technologie agroalimentaire et des utilités :
 - Vérifie la remise en état initial des équipements après utilisation, notamment en matière de nettoyage (maintenance de niveau 1) ;
 - Réalise les dépannages et enregistre par écrit l'historique des dépannages pour chaque équipement ;
 - Prépare la liste des pièces d'usure et des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle des équipements ;
- Prépare les commandes en matière d'achat de matières premières ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en IAA ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences

- Disposer d'un goût avéré pour le travail manuel ;
- Etre dynamique et disposer d'une curiosité intellectuelle ;
- Démontrer une grande polyvalence ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation ;
- Être capable de travailler en équipe.

5. Responsable du laboratoire de microbiologie

Titre: Responsable du laboratoire de microbiologie

Formation initiale : Ingénieur en microbiologie alimentaire ou équivalent

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale :

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire ;
- Gère le planning du laboratoire ;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sureté/qualité des aliments.

Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers ;
- Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils des laboratoires ;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires :
 - Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats ;
 - Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire ;
 - Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en microbiologie alimentaire ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;

- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques
- Être capable de respecter un budget
- Maîtriser l'outil informatique
- Savoir planifier les activités
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.)
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

6. Responsable des laboratoires d'analyses physico-chimiques et d'analyse sensorielle

Titre: Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle

Formation initiale : Ingénieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale :

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires ;
- Gère le planning du laboratoire ;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la physico-chimie et l'analyse sensorielle des aliments.

Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Prépare les appareils avant utilisation ;
- Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées en vue de l'opérateur ;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires :
 - Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.) ;
 - Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Savoir planifier les activités ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

7. Responsable de la maintenance

Titre : Responsable de la maintenance

Formation initiale Technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur électromécanique

Missions principales :

Fonction de suivi de la maintenance des équipements et du

bâtiment

- Elabore le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités et la sécurité ;
- Réagit en cas de panne grave pour résoudre les problèmes rapidement ;
- Gère le parc matériel et de pièces de rechange ;
- Contrôle les interventions réalisées ;
- Coordonne les travaux de nettoyage du centre ;
- Effectue l'entretien et la maintenance des équipements ;
- Identifie les solutions techniques d'amélioration des équipements et installations ;
- Participe aux actions qualité et à la conception des nouvelles installations ;
- Assurer la gestion documentaire technique.

Fonction de planification

- Gère les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance ;
- Contribue à l'élaboration du budget maintenance.

Fonction de sensibilisation

- Apporte aux équipes du CMVB un appui technique ;
- Sensibilise et forme le personnel à la maintenance de premier niveau.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur en électromécanique ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences :

- Réaliser des diagnostics sur les dysfonctionnements ;
- Détecter l'origine de la panne ;
- Réparer les machines ;
- Organiser les opérations de maintenance ;
- Assister les services de l'entreprise ou des clients ;
- Maîtriser l'informatique industrielle ;
- Maîtriser les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur ;
- Connaître les normes de sécurité et de qualité ;
- Analyser des données de maintenance ;
- Mettre en place des procédures ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
- Être capable de respecter un budget ;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

VI. Lieu d'affectation

Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

VII. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants :

- le curriculum vitae bien détaillé ;
- la lettre de motivation ;
- la ou les copies des attestations de l'employeur ;
- la liste indiquant 3 personnes de référence ;
- le (s) copies des diplômes requis.

VII. Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB

L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Le Directeur du CMVB sera à son tour évalué par un comité qui sera mis en place par le MESRSIT. Les résultats de ces évaluations seront communiqués à l'AFD pour information.

VIII. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera de la manière suivante : Un comité sera chargé de la sélection et de l'analyse des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

IX. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature sont à déposer le 25 Juillet 2024 avant 12h00 min au bureau du projet AMES situé au 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI. En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Madame Jocelyne DHELLOT à l'adresse mail suivante : dhellotj@gmail.com.

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Diabes noirs-Cheminots et Etoile du Congo-AS Otohô au menu des quarts de finale

Les combinaisons des quarts de finale de la Coupe du Congo, version masculine, ont été dévoilées lors d'un tirage au sort effectué le 6 juillet par la Fédération congolaise de football.

Les Diabes noirs, tenants du titre, affronteront l'AS Cheminots. Le match aller se jouera le 14 juillet à Pointe-Noire et le retour le 21 juillet à Brazzaville. Le vainqueur croquera en demi-finale celui de la rencontre opposant le FC Nathalys au Club athlétique renaissance Aiglons (Cara). Le match aller sera joué le 14 juillet, à Pointe-Noire, et le retour le 21 juillet, à Brazzaville.

Dans l'autre partie du tableau, l'AS Otohô recevra en quart de finale l'Etoile du Congo. La manche aller se jouera le 14 juillet, à Owando, et le retour le 20 juillet, à Brazzaville. Le gagnant de cette double confrontation sera opposé soit à l'AS BNG, soit à Interclub. BNG recevra l'Interclub le 14 juillet avant le retour le 20 juillet. La demi-finale aller se jouera les 1^{er} et 2 août et le retour les 7 et 8 août.

Outre les messieurs, il y a eu aussi le tirage au sort des préliminaires de la Coupe du Congo des dames. Les douze clubs engagés à cette étape savent à quoi s'en tenir.

Rayon du soleil affrontera, le 11 juillet, le FCF La Source. Le CESB croquera l'AC Colombe en seconde rencontre. Le même jour à Pointe-Noire, AS Azur sport croquera Epah Ngamba. A Dolisie, le FC Porte recevra Club deportivo Allianga et à Madingou, le FC Bouenza recevra Tula ka tula. Le match opposant les Diabes noirs à Galactic Excellence se jouera le 12 juillet. Les six vainqueurs seront qualifiés pour les quarts de finale plus les deux meilleurs deuxièmes. Le prochain tirage au sort dans cette version se fera le 13 juillet.

James Golden Eloué

TENNIS DE TABLE

Les entraîneurs renforcent leurs capacités techniques

La Fédération congolaise de tennis de table que dirige Aimé Christian Wonga a organisé, du 2 au 6 juillet au gymnase Nicole-Oba, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai, une formation spéciale pour donner aux entraîneurs de nouvelles connaissances devant leur permettre de bien animer les clubs.

Une vingtaine d'entraîneurs et animateurs des clubs venue de différents départements du Congo a participé à la session de formation animée par Paul César Tiendrebeogo, un expert international de la Fédération de tennis de table. Pendant six jours, ces encadreurs ont acquis des techniques nouvelles et plus adaptées, devant leur permettre de bien organiser et former les clubs.

L'objectif fondamental de la Fédération congolaise de tennis de table est d'étendre la discipline à travers le pays et d'en faire un sport de masse et porte étendard. L'expert a fait savoir que la vision à moyen terme est d'insérer la pratique de tennis de table dans les écoles, au primaire, au collège et au lycée. « Il agira de travailler pour que le tennis de table quitte son aspect sportif pour devenir une activité éducative. A cet effet, il nous faut un encadrement de qualité et un accompagnement soutenu



Les formateurs et les participants posant ensemble/Adiac

de la société afin de porter plus haut le flambeau du Congo », a indiqué Paul César Tiendrebeogo.

S'exprimant à la fin de la formation, il a exhorté les entraîneurs à mettre en pratique les connaissances reçues afin qu'ils contribuent positivement à l'épanouissement du tennis de table.

« N'attendez pas gros pour changer les choses, car avec l'essentiel que vous avez, vous pouvez faire des exploits. Chacun de vous doit déjà commencer

à former au moins trois sinon cinq élèves, question de participer à l'épanouissement de ce sport. Vous êtes tenus de les faire participer aux différents championnats nationaux, même s'ils n'ont pas encore un niveau requis », a renchéri l'expert à l'issue de la phase pratique.

Dans un message commun, les entraîneurs ont salué la tenue de ladite formateur qui, selon eux, leur augure un avenir sportif radieux et leur ouvre les portes du monde.

Firmin Oyé

NÉCROLOGIE

Paul Kambo, ancien agent des Imprimeries Saint-Paul et des Dépêches de Brazzaville informe les parents, amis et connaissances du décès de son épouse Kambo Gilmo Cécile, survenu le 27 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°79, rue Kouyou à Poto-Poto (rfce : croisement avenue Marien-Ngouabi et rue Mbochis).

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 juillet au cimetière Jérusalem de Lifoula.



Rebecca De Ibende, journaliste à Télé-Congo, les familles Bopélé, Nguiambo et Ngombe informent les amis et connaissances du décès de leur mère, fille et belle-mère, Anne Bonzo, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient à Djiri à l'arrêt Émile.



Arcade Arnaud Bikondi, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ntoumou, Ondongandzo, Kevouomo et Ngabomi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu, oncle, père, grand-père et époux, Gaston Kaleyoyagui, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu à son domicile sis au n°29 de la rue Loufoula (Arrêt de bus la Ferme Mikalou).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

HUMEUR

Quand le football congolais se meurt !

A l'allure où vont les choses, si rien n'est fait pour que le sport roi congolais retrouve ses lettres de noblesse des années 1970 et 1980, la descente aux enfers ne fera plus l'ombre d'aucun doute, car les résultats au rabais de ces derniers temps traduisent un horizon sombre. C'est le constat empirique fait chaque jour par le commun de mortels.

La vraie thérapeutique à administrer au football congolais serait, il faut le dire, « les états généraux ». Ne dit-on pas que quand le mal devient de plus en plus enraciné dans l'organisme, il faut aller vers un médecin spécialiste au lieu de se limiter seulement au médecin généraliste ? Le médecin spécialiste, ce sont « des états-généraux » que l'on veuille ou non.

Le constat est que de plus en plus, le subjectivisme et l'amateurisme ont conquis, d'une part, l'esprit des dirigeants sportifs et, de l'autre, celui des joueurs eux-mêmes. Ayons le courage de dénoncer ces maux si nous voulons réellement sauver le sport roi congolais. La sournoiserie et l'hypocrisie sont des comportements à bannir dans des milieux sportifs.

Défaite par ici, marchandage des postes par là, découragement plus loin, voire improvisation, imposition des dirigeants, amateurisme, ... ces maux qui minent le football dans le pays sont connus. Alors où est le sérieux dans tout cela ?

« Yaoundé 1972 » qui est dans la bouche de tout le monde comme une référence inoubliable a été une œuvre écartée de toutes pesanteurs. Encore qu'en ce temps là, le Congo ne possédait pas ces infrastructures sportives qu'il en a aujourd'hui. Les jeunes « diamants sportifs non identifiés » sont dissimulés dans de nombreux départements. Alors que font des ligues départementales pour les mettre sur orbite ? Où est la fédération pour innover et/ou administrer un remède qui convienne au football ? Où est en dernier ressort le ministère en charge des Sports pour mettre des balises ?

L'événement qui pointe à l'horizon est la participation aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025. Tout cela n'est que rêverie si le toilettage n'est pas bien fait. Un sociologue français disait, « Les armes sont des dangereux matériaux que l'on ne pouvait pas laisser à la portée des apprentis », de même nous disons, le football est un œuf que l'on devrait jalousement transporter de peur de le voir tombé pour se casser.

Un observateur attentif du football congolais disait : « Au Congo-Brazzaville, après un constat fait, les joueurs ont du mal à soutenir l'effort physique le plus longtemps possible et finissent par craquer. Nous nous sommes dit que cela est dû à une préparation physique inadéquate. Ainsi cette situation mérite un regard particulier ».

La descente aux enfers du football congolais est une affaire qui touche à la fois les dirigeants sportifs et les joueurs eux-mêmes, car trop de pesanteurs le fragilisent et l'empoisonnent. D'où la nécessité d'aller vite aux « états généraux » du football au Congo.

Faustin Akono

FONDS JEUNE CRÉATION FRANCOPHONE 2024

Vingt-trois pays africains éligibles

Ouvert jusqu'au 22 juillet, l'appel à candidatures à l'édition 2024 du Fonds jeune création francophone est réservé aux projets d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles de différents formats des cinéastes de plusieurs pays africains, dont le Congo.



Les formats éligibles sont des longs métrages d'une durée de plus de 60 minutes pour un projet d'œuvre cinématographique ou 52 minutes pour un projet TV, courts métrages, séries TV et contenus web. Ces projets peuvent être du genre fiction, animation ou documentaire.

Selon le Fonds jeune création francophone, les auteurs et/ou les réalisateurs doivent être originaires d'Afrique subsaharienne francophone, notamment ressortissants d'un ou plusieurs pays suivants : Congo, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Iles Comores et Ile Maurice, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Les Seychelles, Tchad, Togo ainsi que Haïti.

Depuis près de sept ans, ce nouveau dispositif de coopération permet de renforcer les industries audiovisuelles et cinématographiques africaines pour le rayonnement de la diversité culturelle dans la Francophonie. En 2023, le Fonds jeune création francophone a contribué à finaliser plusieurs

projets, entre autres, « Afropolitaine », une série-fiction de Soraya Milla ; « Amchilini, choisis-moi », un long-métrage documentaire tchadien de Kader Allamine Kora ; « Au cimetière de la pellicule », un long métrage documentaire, du Guinéen Thierno Souleymane Diallo.

« A la suite du succès des premières sessions du Fonds jeune création francophone, nous avons décidé d'un commun accord, avec les partenaires, de poursuivre notre contribution. Les premiers retours positifs reçus aussi bien de la part des auteurs, réalisateurs, producteurs que des représentants institutionnels de plusieurs pays francophones en Afrique témoignent de l'importance du Fonds jeune création francophone », soulignent les organisateurs.

Soutien en postproduction

L'aide à la post-production vise à accompagner les projets dans la finalisation de leur montage, jusqu'à l'édition du DCP. Elle s'adresse exclusivement aux projets de longs métrages de fiction, d'animation ou de docu-

mentaire de création destinés à une première exploitation en salle de cinéma et dont la durée de projection finale est supérieure à 60 minutes.

« Ce soutien peut être octroyé sous la forme d'aide financière sélective dédiée à la post-production de l'œuvre dans la limite de 20 000 euros ; ou de l'aide financière sélective en partenariat avec le centre Yennenga à Dakar, au Sénégal, qui consiste en la prise en charge des frais de post-production au centre Yennenga, dans la limite de 20 000 euros également », précise le Fonds jeune création francophone.

Notons que pour les projets en production et post-production, le Fonds jeune création francophone exige que le réalisateur soit accompagné par une société de production. « L'entreprise de production doit être établie dans l'un des États éligibles au Fonds. La personne agissant en qualité de producteur doit être une personne distincte du réalisateur et figurer dans les statuts juridiques de la société », détaille l'appel à candidatures.

Merveille Jessica Atipo

GUINÉE

165 millions de dollars pour lutter contre le VIH, le paludisme et la tuberculose

Le Fonds mondial vient d'accorder 165 millions de dollars américains à la Guinée pour l'aider à lutter contre les pathologies comme le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose, a-t-on appris vendredi de source officielle.

Selon Saran Somparé, conseiller au ministère guinéen de la Santé et de l'Hygiène publique, ce financement couvrira la période 2024-2026, avec plusieurs actions planifiées par le gouvernement et ses part-

naires sanitaires.

Le montant permettra une prise en charge efficace des personnes souffrantes de ces trois maladies dans le pays, a-t-elle dit.

Des stratégies seront planifiées

et des actions déployées afin d'utiliser les fonds dans l'intérêt des populations à la base, souvent en manque de ressources pour se faire soigner. Selon les statistiques du Comité national de lutte contre le VIH/Sida, le taux de prévalence du VIH/Sida en Guinée est estimé à 1,7%, alors que celui du paludisme se situe autour de 17%.

Xinhua

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'AFFORESTATION

Des engagements ambitieux pris à Brazzaville

Les travaux du segment présidentiel de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar1) ont débouché, le 5 juillet, sur un appel à des solutions ayant pour base la nature. Les dirigeants se sont engagés à promouvoir les plantations forestières, agroforestières et autres solutions naturelles.

La nouvelle stratégie mondiale envisage d'accroître la superficie des forêts en vue de faire face au risque croissant de la déforestation et de la dégradation des sols, de promouvoir les droits des communautés locales et autochtones, de lever les obstacles liés au droit foncier dans les États, de réaliser des études pertinentes en matière d'afforestation et de reboisement. Elle s'est également préoccupée de l'épineuse question de financement des efforts liés à l'afforestation et à la conservation de la biodiversité, notamment des pays du bassin du Congo.

« Les participants à la Ciar1 se sont engagés à soutenir la République du Congo dans le cadre de la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'afforestation et du reboisement adoptée durant la conférence ; le processus d'endossement de la Décennie mondiale de l'afforestation et reboisement par l'Assemblée générale des Nations unies ; la désignation d'un organe de suivi pour assurer la mise en œuvre des recommandations de la conférence ; à organiser tous les deux ans



une conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement », a résumé la ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo.

En effet, la mobilisation des financements verts a été le principal enjeu du segment présidentiel de cette première conférence dédiée aux forêts. Réunis autour du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, les présidents de la Centrafrique, Faustin Archange Touadéra; du Gabon, Brice Oligui Nguema; du Ghana, Nana Akufo-Addo; de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló; et de l'Éthiopie, Sahle-Work

Zewde, ont tenté de s'accorder sur une stratégie commune.

Au cours des dix prochaines années, par exemple, les pays du bassin du Congo espèrent mobiliser 5 milliards de dollars, soit environ 3000 milliards FCFA, afin de financer ses efforts de conservation. Il s'agit de corriger l'injustice dont est l'objet le deuxième poumon écologique de la planète qui n'attire à peine 24 milliards FCFA sous forme d'aide publique au développement (67%) et des prêts (25%). Cependant, le bassin de l'Amazonie attire plus d'un milliard de dollars/an,

autant que Bornéo-Mékong (Asie), soit vingt-cinq fois la part captée par le bassin du Congo.

À l'ouverture de la Ciar1, le président Denis Sassou N'Guesso a invité ses homologues à l'action pour la survie de la planète. « Fort de l'expérience accumulée par la République du Congo et au regard de notre démarche historique en lien avec la lutte contre les changements climatiques, la dégradation continue de l'environnement trouvera assurément ses réponses les plus efficaces dans la préservation et l'extension des

écosystèmes forestiers. Face à l'urgence climatique, le reboisement constitue, à n'en point douter, l'un des leviers essentiels de l'action mondiale, notamment en termes de régulation de l'équilibre carbone de la planète », a-t-il insisté.

Avec un taux de déforestation n'excédant pas 0,05%, la République du Congo dispose de plus de concessions certifiées (trois millions d'hectares) par rapport aux autres pays du bassin du Congo. La sous-région veut atteindre 10 millions d'hectares certifiés en 2025, contre 7 millions de forêts certifiées légales et 6 millions d'hectares certifiés gestion durable actuellement. L'ensemble des engagements adossés à l'Union africaine (UA) s'inscrit dans le cadre de la Décennie africaine et mondiale sur l'afforestation et le reboisement, a admis Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'UA. La Décennie africaine et mondiale sur l'afforestation et le reboisement devrait être inscrite en septembre prochain dans l'agenda des Nations unies.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le budget 2025 de l'UDSN estimé à plus de onze milliards FCFA

Le Comité de direction de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), qui s'est réuni le 5 juillet dans la commune de Kintélé, sous la présidence du Pr Théophile Obenga, a adopté le budget 2025 à plus de 11 milliards FCFA contre celui de 2024, évalué à 9 816 000 000 FCFA.

La réunion du comité de direction a adopté également plusieurs autres documents dont le compte-rendu de la session extraordinaire du comité de direction du 5 octobre 2023, le rapport d'activités 2023, les comptes administratifs et de gestion 2023, l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique de développement (2022-2026), le budget rectifié 2024, les programmes de l'école des mines, de l'hydraulique et de l'énergie (EMHE) qui sera ouverte en 2025, le programme de master professionnel sciences de l'éducation : parcours-type « master conception et évaluation des curricula ».

De même, le comité a approuvé les programmes ré-

visés de l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et aménagement, et de l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics, le programme d'activités 2025, le calendrier universitaire 2024-2025, le rapport d'autoévaluation, le manuel de procédures et programmes, le rapport d'activités au 30 juin 2024 ainsi que les accords de coopération et les partenariats.

Le président du comité de direction a noté des avancées très encourageantes enregistrées en quatre ans d'existence de l'UDSN. Il a souligné, entre autres, le perfectionnement de l'encadrement administratif, l'évaluation de la re-



cherche scientifique et de la recherche pédagogique ainsi que la création d'autres instituts dont l'EMHE. « L'uni-

versité est arrivée au stade de la maîtrise et du doctorat, c'est à féliciter. Le point le plus important aussi,

Le présidium lors du comité de direction de l'UDSN. Adiac c'est la coopération internationale », a souligné le Pr Théophile Obenga.

Fortuné Ibara